

Image not found or type unknown



PROPRIETAIRE, JE PEUX DEMANDER UN SURENDETTEMENT

Par **dcarm**, le **17/12/2009** à **19:30**

BONJOUR, JE SUIS PROPRIETAIRE ET J'AI BESOIN DE DEMANDER UN SURENDETTEMENT.mAIS JE NE VEUX PAS VENDRE MA MAISON EST-CE POSSIBLE?
MERCİ DE VOTRE REPONCE

Par **Guy LINIER**, le **03/01/2010** à **15:55**

Bonjour,

Evidemment, vous pouvez monter un dossier de surendettement en étant propriétaire.

Quant à votre maison, si la commission de surendettement estime qu'il est préférable de la vendre, elle ne pourra pas vous obliger à le faire ... C'est vous qui déciderez si vous acceptez les conditions du dossier de surendettement, vous aurez toujours le choix de refuser.

Guy

<http://www.le-dossier-surendettement.fr>